

Le 28 mars 2011 à Evry

La CCI Essonne prend position sur l'interconnexion sud des lignes à grande vitesse

Le 28 mars 2011, lors de son assemblée générale, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne a débattu et pris position sur le projet d'Interconnexion sud des Lignes à Grande Vitesse.

Le projet d'interconnexion Sud des Lignes à Grande Vitesse (LGV) en Île-de-France a pour objectif de renforcer les liaisons TGV entre les régions sans passer par Paris (TGV Atlantique, TGV Est, TGV Nord et TGV Sud-Est), par la création d'une ligne dédiée aux TGV.

Actuellement les TGV empruntent en Île-de-France, entre Massy et Valenton, une ligne ferroviaire surchargée car elle est supporte également le trafic du RER C et du fret causant de nombreuses perturbations et retards.

Le projet fait l'objet d'un débat public qui a débuté le 9 décembre 2010 et s'achèvera le 20 mai 2011. Ce projet représente un enjeu particulièrement intéressant en ce qui concerne l'aménagement du territoire tant au niveau national qu'au niveau régional.

Le projet soumis au débat propose trois alternatives :

- ✚ Scénario A : Une gare TGV à Orly et une autre dans le secteur de Villeneuve-St-Georges.
- ✚ Scénario B : En jumelage avec la ligne existante à partir d'Orly, une gare TGV à Orly éloignée des aéroports et une autre dans le secteur de Villeneuve-St-Georges
- ✚ Scénario C : Une gare TGV à Orly et une autre dans le secteur de Sénart (Lieuxaint ou Villaroche).

La CCI Essonne est favorable au principe de l'interconnexion Sud des LGV en Île-de-France, demandée par les CCI franciliennes dans leur contribution sur le SDRIF. Elle facilitera l'accès à la grande vitesse pour les habitants du sud de l'Île-de-France et améliorera les conditions de circulation du RER C.

L'implantation sous les aéroports de la gare TGV d'Orly, scénarii A et C, offre l'opportunité historique d'une intermodalité performante entre le TGV et l'avion permettant le repositionnement international de l'aéroport d'Orly.

Le scénario A comporte l'avantage d'être un peu moins coûteux que le scénario C. Il permettra également le passage des TER – GV entre Orly et Roissy-CDG une fois que la LGV POCL (Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon) aura été réalisée.

Le scénario C, le plus long et le plus onéreux, s'affranchit dès sa conception de la saturation de la LGV sud-est.

Contact :

Damien ANTOINE, chargé des relations presse
Tél. : 01 60 79 90 05 Fax : 01 60 79 91 37
d.antoin@essonne.cci.fr – www.essonne.cci.fr

Au vu des enjeux d'aménagement du territoire pour le sud francilien, il est nécessaire de prendre en compte dès maintenant la ligne LGV POCL.

Ce projet est conçu pour soulager, à l'horizon 2025, la LGV sud-est existante et desservir le centre de la France. Il représente pour le sud-francilien une opportunité de développement en offrant la possibilité de créer un arrêt au niveau d'une gare essonnoise existante (Juvisy, Brétigny, Evry).

L'intermodalité air-fer doit être privilégiée avec la réalisation de la gare TGV d'Orly au plus près des aéroports, bénéficiant d'une accessibilité optimale en transports en commun.

Les scénarii A et C présentent tous les 2 l'avantage d'une 2^e gare qui ouvre un territoire élargi à la grande vitesse.

Quel que soit le scénario retenu, A ou C, il devra préserver l'option d'un arrêt en Essonne, sur la nouvelle ligne LGV POCL.

Cette prise de position de la CCI rejoint celle du Conseil Général de l'Essonne.

Contact :

Damien ANTOINE, chargé des relations presse
Tél. : 01 60 79 90 05 Fax : 01 60 79 91 37
d.antoin@essonne.cci.fr – www.essonne.cci.fr